

**Intervention de Jacques Delors**

**EUROPARTENAIRES**

Paris, le 13 janvier 2000

© Jacques Delors, Notre Europe, janvier 2000.

Alors qu'il est très difficile d'intéresser les opinions publiques au fonctionnement quotidien de la construction européenne, voire même aux grandes questions qu'elle pose, on a pu observer, à la suite du Conseil Européen d'Helsinki, un regain d'intérêt pour les questions européennes. Un peu comme cela s'était produit au lendemain de la chute du Mur de Berlin. Journalistes, intellectuels, hommes politiques se sont penchés sur la question - *l'Europe jusqu'où ?* - et le président de la Commission Romano Prodi a demandé un débat sur les frontières de l'Europe. Débat - disons le tout de suite - d'une extraordinaire difficulté car, sur ce sujet, les paramètres historiques et géographiques ne fournissent ni certitudes ni même arguments solides. L'autre volet du problème - *l'Europe à 30 sera-t-elle toujours l'Europe ?* - ne laisse pas d'être lui aussi perturbant pour les raisons déjà indiquées par Jean-Noël Jeanneney ce matin, aussi bien que par Elisabeth Guigou.

Mais n'abordons pas la question sans bien voir la toile de fond, c'est-à-dire **l'état de l'Union**. La construction européenne ayant commencé par l'économie pour les raisons que vous savez, l'engrenage, qui est un élément de la méthode communautaire, a joué à plein jusqu'à l'acceptation, puis à la mise en oeuvre de l'Union économique et monétaire. La réussite de celle-ci n'en est pas pour autant assurée - ne l'oublions pas - et rappelons-nous que les responsables politiques ont l'habitude, une fois la décision prise, de ne pas suivre avec le même intérêt les modalités d'application.

Cette Union économique et monétaire il faut donc encore la réussir et bien voir que ceux qui pensaient qu'elle serait non seulement le couronnement de 45 ans d'effort d'intégration économique, mais également la rampe de lancement de l'Europe politique, ceux-là se sont trompés par excès de confiance dans la méthode communautaire.

En ce qui concerne les affaires étrangères et la défense, l'effet d'annonce du Traité de Maastricht a été trop fort et les corrections secondaires du Traité d'Amsterdam n'ont pas empêché la stagnation. Le Conseil européen parle d'actions communes, non sans emphase et il produit des textes de 20 à 30 pages, sur l'action commune avec la Russie par exemple, présentés de telle façon qu'ils sont indéchiffrables pour les citoyens et inutilisables pour les diplomates ou pour les autres professionnels qui devraient s'y référer.

Dans ce domaine, notons cependant l'apparition d'une lumière nouvelle avec la décision prise à Helsinki de mettre en oeuvre une force dite « *de projection* » née des enseignements que l'on a tirés des crises dans l'ex Yougoslavie. A propos de cette initiative anglaise autant que française, notons aussi que, dans le *kriegspiel* européen, Tony Blair a réussi, contrairement à John Major et quelles que soient ses difficultés par ailleurs, à se glisser au coeur de l'Europe. Vous remarquerez également que nous avons décidé de cette force de protection sans parler de défense commune et sans soulever la question qui fâche, celle des relations fondamentales avec l'Alliance atlantique. Cette percée, qui rappelle un peu celle d'Eureka en 1985 à l'instigation de la France, doit être suivie et doit nous servir à nuancer l'impression que pourrait donner un tableau trop pessimiste.

Notons enfin, pour les affaires intérieures et de sécurité, que le Traité d'Amsterdam a fait l'hommage du vice à la vertu, en décidant de réintégrer une partie de ces problèmes dans la méthode dite « communautaire », et saluons les efforts d'Elisabeth Guigou pour faire avancer, parfois dans l'indifférence de ses collègues, des dossiers compliqués mais dont l'intérêt pour les citoyens est indiscutable car, avec le chômage, la sécurité est la question qui les préoccupe le plus.

C'est donc sur cette toile de fond qu'il faut raisonner en ce qui concerne le mouvement qui nous amène à l'élargissement et qui donne l'impression d'être guidé par un animal sans tête. Pour ce faire, je m'attacherai à deux points essentiels :

1 - la réunification de l'Europe est notre mission historique : ce n'est pas simplement un objectif incontournable, mais un devoir à remplir au regard de l'histoire.

2 - contrairement à ce que certains prétendent, la contradiction entre élargissement et approfondissement est une dure réalité que l'on ne peut pas évacuer. Plusieurs épisodes de la construction européenne en font foi.

## **I - La réunification de l'Europe**

**C'est notre mission historique.** Vous excuserez cette référence un peu pompeuse mais, pour bien comprendre la question il faut revenir au trésor que nous ont légué les pères de l'Europe et même prendre le temps de regarder les efforts qui ont été faits, y compris pendant la guerre, par quelques uns, Allemands Français, Anglais, juifs, catholiques, protestants, ou athées - peu importe - pour commencer à poser les jalons de ce qui allait être la réconciliation entre l'Allemagne et ses voisins. Une réconciliation qui n'est pas seulement basée sur les faiblesses du Traité de Versailles mais sur deux données empruntées à Hannah Arendt qui sont aujourd'hui le pain quotidien des philosophes, « *le pardon et la promesse* ». Je m'excuse auprès des puristes, connaissant la réserve de l'auteur concernant l'un d'entre eux.

**Le pardon ce n'est pas l'oubli, mais c'est le contraire de la vengeance,** alors que vous trouverez dans le Traité de Versailles, non seulement le souci de se protéger, mais un souci de vengeance. Nous ne rendrons jamais assez hommage à ceux qui ont véhiculé cette valeur du pardon.

La seconde c'était la promesse, **la promesse d'un destin commun** et non celle d'une nouvelle domination du vainqueur d'aujourd'hui sur le vaincu. Ces deux notions de pardon et de promesse, c'est vraiment le trésor que nous ont légué les pères fondateurs et nous en retrouvons des traces constamment.

Je ne reviendrai pas sur l'immédiat après guerre. Pas plus que sur les difficultés qui ont marqué l'échec de la Communauté européenne de défense, puis le retour vers des problèmes plus prosaïques quand nous avons discuté du Traité de Rome. Mais il ne faut jamais oublier ces données, et le pardon, comme le dit si bien Hannah Arendt, c'est permettre à celui qui est l'héritier ou le complice des horreurs d'hier de pouvoir envisager de vivre et d'être là aujourd'hui.

**Ces valeurs sont oubliées, mais elles sont d'une force extraordinaire** - j'en ai été le témoin durant ces vingt dernières années -. Elles expliquent que, tiraillés entre le peu d'intérêt du grand public, ou l'impopularité d'une décision à prendre, et le rappel de ces valeurs, nos chefs de gouvernement ont, à certains moments, tranché en faveur des valeurs, se révélant ainsi comme de grands européens, car cela n'allait pas de soi. Pour ne pas dresser de palmarès, je ne les citerai pas, mais ils l'ont fait.

On retrouve ce même trésor, ces mêmes valeurs, au moment de la chute du communisme et de la transition pacifique. Bien sûr, je ne soulignerai pas assez - et pourtant il faudrait le faire au vu des critiques qu'il a essuyées à l'époque - que le mérite de cette transition sans guerre revient à Gorbatchev (qui l'aurait prédit ?), mais aussi que c'est au nom de ces valeurs et du patrimoine commun, que le chancelier Kohl et le président Mitterrand, chacun dans son rôle, ont fini par prêter la main à cette transition pacifique, le premier en acceptant l'intangibilité des frontières, le second en prenant le risque que représentait la réunification de l'Allemagne.

Lorsque ces deux valeurs là, sont oubliées, lorsque, au nom du réalisme, voire du cynisme, on parle de l'actualité de la méthode inter-gouvernementale, ce sont des relents metternichiens qui remontent dans la politique étrangère et l'Europe cesse d'avancer. Ce n'est donc pas seulement une question de personnalités encore que, sur le théâtre européen la qualité des acteurs ne soit pas indifférente à la pièce qui se joue, mais aussi une question de valeurs et il me semble que, si ces valeurs demeurent le trésor qui nous a été légué, alors, on voit l'élargissement d'une manière

différente. La question est difficile, elle est coûteuse, elle demande du temps et elle agace les négociateurs, mais elle est au cœur du sujet, dans le prolongement de ce qui a été fait en 1945.

J'irai même plus loin, en affirmant que **si on avait accepté ces valeurs, on aurait abordé la question dite des Balkans d'une manière tout différente** : Que ce soit à l'ONU, dans le pacte pour l'Europe du Sud-est, ou ailleurs, ces valeurs n'ont pas été prises en compte. Au risque de faire une transposition que certains trouveront facile, disons qu'il s'agissait de trouver - qu'il s'agit encore - de trouver dans les Balkans, des deux côtés – car là aussi, comme nous en 45, on a la mémoire des horreurs, le goût de la vengeance et on serre les poings – il s'agit donc de trouver les hommes ou les femmes sur lesquels on puisse s'appuyer pour affronter le principe du pardon et ébaucher ensemble une promesse avec, bien entendu, le parrainage des régions voisines comme la Bulgarie, et la Roumanie entre autres. Mais cela, on ne l'a pas fait, parce que cette petite lumière - le trésor dont j'ai parlé - ne brille plus. Du coup, on ne voit plus que les difficultés de la situation et on est pris entre ceux qui disent « *au Kosovo, la séparation est inévitable* », et ceux qui continuent à rêver qu'elle ne l'est pas. Mais ce qui manque, c'est l'inspiration, ce sont ces valeurs et les moyens de les appliquer.

D'une manière plus prosaïque, on se demandera pourquoi ne pas avoir appliqué au Kosovo, l'une des recettes de la CECA car ces pays n'ont pas d'échanges entre eux. Le jour où ils commencent à échanger entre eux, à se bâtir ensemble, alors ils se poseront des questions sur les règles du jeu ou sur les institutions.

Toujours à propos de l'élargissement - et sans cultiver la nostalgie - je suis un des rares à penser que **la proposition de confédération faite par François Mitterrand** lors de ses vœux à la nation le 31 Décembre 1989, était la bonne. Et pourquoi ? - D'abord parce que sa philosophie rejoignait celle des pères de l'Europe que j'ai tenté d'expliquer et, en second lieu, parce qu'elle répondait au besoin essentiel des PECO à l'époque, **le besoin de sécurité**. Malgré la chute du communisme et après 30 ans ou 40 ans de cette expérience, avec des minorités qui sont toujours là, qu'allons-nous devenir ? A cette question, nous n'avons pas répondu. Et c'est à ce moment là que ces pays, poussés aussi par l'américanisme ambiant, ont prioritairement cherché à rejoindre l'Alliance atlantique.

Cette confédération, c'était aussi **nous mettre à l'écoute des autres**. Dans le processus actuel de l'élargissement nous jouons le rôle d'assistant, nous expliquons aux candidats : il vous faut une démocratie pluraliste et respectueuse des Droits de l'homme. Nous avons toutes les raisons de penser que notre problème avec la Turquie est là... Pas de discrimination, nous lui faisons les mêmes conditions qu'aux autres. Il y a une économie ouverte et il y a l'application de l'acquis communautaire : 60.000 pages de texte !

Nous nous sommes concentrés là dessus, comme si c'est nous qui leur apportions quelque chose et que, de leur côté, ils n'avaient rien à nous apporter. Leur vision est assez différente et neuve par rapport à ce que nous pensons, mais nous ne les avons pas écoutés. Notre groupe de recherches *Notre Europe* a organisé un colloque entre intellectuels de l'Ouest et de l'Est au cours duquel **les intellectuels de l'Est ont dit** : « *Vous ne nous avez rien appris. Notre référence, c'est les Etats-Unis, pour l'économie de marché, pour les privatisations, pour la réorganisation de l'économie. La culture, elle aussi, vient des Etats-Unis...* » Au point que je leur ai demandé : « *Mais alors pourquoi voulez-vous adhérer ?* ». Ils se sont alors réunis entre eux pendant un quart d'heure, avant de répondre qu'ils voulaient entrer dans l'Union parce que, de leur côté, **ils détiennent encore ce que nous n'avons plus : le rêve**. Malgré les déceptions, malgré des discussions difficiles... - Discutez de l'application de l'une des trente-neuf conditions de l'acquis communautaire, vous verrez que c'est agaçant, qu'il y a matière à tricher et qu'on ne s'en sort pas - mais eux, ils ont encore le rêve... Ce rêve européen, qui rejoint celui des chercheurs d'or, et les trésors enfouis dans l'histoire de la construction européenne.

La confédération n'a pas marché pour des raisons diverses sur lesquelles je n'insisterai pas mais enfin, c'était une idée valable. Mais aujourd'hui, il est plus important que jamais d'écouter ce qu'ils nous disent sur le rêve européen. Et à partir de là, notre pessimisme et notre angoisse devant l'élargissement changent de nature. Mais la dure réalité n'en est pas moins là, celle de la contradiction entre l'élargissement et l'approfondissement. Ce sera mon deuxième point.

## II - Elargissement et approfondissement

Depuis 1992, l'Europe pratique **la fuite en avant**. Au Conseil européen de Lisbonne, nous étions douze. Pour faire patienter les pays de l'Europe du Nord et l'Autriche, mais aussi pour essayer de calmer les impatiences du Chancelier Kohl, j'ai proposé, en ma qualité de président de la Commission, un espace économique européen. Cela pouvait très bien marcher.

A Lisbonne, la Commission, en l'espèce monsieur Andriessen, a présenté un papier qui attirait l'attention sur le nombre des candidats en perspective après la chute du communisme et invitait à prendre le temps de regarder où nous en étions et à s'interroger sur l'état de la maison pour avant de décider d'accueillir d'autres pays. Il n'y a eu rien à faire, le chancelier Kohl a tapé sur la table et exigé que l'on fasse cet élargissement aux quatre pays de l'EFTA. Les négociations étaient assez faciles, puisqu'on avait déjà un espace économique européen. Mais les ministres des affaires étrangères étaient pressés comme toujours, et ils m'ont demandé de jouer les *go-between* - c'est le rôle de la Commission - dans l'immeuble du conseil des ministres entre ceux qui étaient assis et attendaient et moi qui faisais l'aller et retour avec les représentants des pays candidats dont certains étaient neutres.

Je les ai donc interrogé et je leur ai posé la question : - *Etes-vous vraiment d'accord avec l'ensemble du traité de Maastricht ?* Ils m'ont regardé en souriant. Ils m'ont dit : « *Monsieur Delors, ce n'est pas la question. La question, c'est que nous, les Norvégiens, nous ne voulons pas céder de quotas de pêche aux Espagnols ; nous, les Finlandais nous voulons que certaines régions du sud de la Finlande soient reconnues comme des régions de l'objectif N°1, c'est-à-dire des régions en voie de développement ; nous les Suédois, nous voulons que les vaches, qui ne quittent jamais l'étable et font beaucoup de lait, puissent être traitées comme vos vaches, etc.* »

**Cet élargissement s'est donc fait sur un malentendu, en tout cas sur un non-dit implicite.** Mesdames et Messieurs, le non-dit est la maladie la plus grave de l'Union européenne, car le non-dit aboutit à des conseils européens qui ressemblent de plus en plus à des G7 et tout le monde sort le visage épanoui, dans un jeu où tout le monde croit sortir gagnant. Résultat, à quinze, les institutions ne fonctionnent pas.

Quand il a été nommé ministre des affaires étrangères, monsieur de Charrette n'était pas un spécialiste de l'Europe, Mais dans le nouveau bâtiment de style néo stalinien qui a été construit à Bruxelles pour le conseil des ministres, cet homme fin et intelligent m'a dit : « *J'ai beau avoir de bons yeux, monsieur Delors, je ne vois pas le collègue qui est en face de moi.* »

Cette image un peu simple suffit à montrer où nous en sommes et par conséquent le bien-fondé de ce qu'avait proposé la Commission, pour que l'on prenne son temps et qu'on s'attache au fonctionnement des institutions. Pas seulement aux grands problèmes institutionnels, mais au fonctionnement quotidien de la mécanique. Il ne suffit pas que le design de la voiture soit beau, il faut soulever le capot et voir le moteur. Et bien, **le moteur est dans un état désastreux.**

**L'Agenda 2000** a été une autre occasion de ne pas voir la réalité en face. L'impératif était : ne pas augmenter les ressources, ne pas faire peur, au moment où on réduisait les déficits budgétaires pour remplir les critères de Maastricht. Donc, on ne peut pas dire que l'Agenda 2000 a posé, d'une

manière honnête, franche et brutale, même sur le plan économique et financier qui était le sien, les problèmes de l'élargissement. Toujours cette fuite en avant.

Certes, il n'est pas facile de progresser sur ce plan là. Faut-il rappeler les disparités économiques ? En moyenne, les pays candidats ont un produit intérieur brut par tête de 40 par rapport à une moyenne communautaire de 100, avec des disparités assez grandes entre ces treize pays. Bref, il y a aussi les contraintes de l'acquis communautaire, et pour répondre à la question du visage qu'aurait cette Europe à 27, je m'interrogerai sur les exigences : - Faisons-nous le même élargissement que celui que nous avons réussi, à ce que l'on sait, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande, ou de l'Espagne et du Portugal, deux pays qui sortaient de la dictature et avaient patienté sept ans ? J'étais présent, Elisabeth Guigou aussi, au Conseil européen de Milan : c'était comme s'ils avaient toujours été là. A voir comment Mario Soares et Felipe Gonzalez se comportaient, il n'y avait aucune différence avec le club des six fondateurs.

Qui peut en dire autant aujourd'hui quand on observe le spectacle des Quinze ? Dira-t-on que la question est pornographique ? Posons la plutôt d'une manière crue.

Il ne s'agit pas seulement d'un dysfonctionnement institutionnel - j'y reviendrai - mais il y a, comme l'a signalé Elisabeth Guigou, le refus de poser **la seule question qui vaille depuis 1992 : Pourquoi voulons-nous vivre ensemble, que voulons-nous et que pouvons-nous faire ensemble ?**

C'est la question qui fâche et on ne la pose pas. Ce serait pourtant le rôle de la Commission de la poser, avec bien entendu toutes les précautions d'usage, mais je veux la poser car **demain, à 23 ou à 30, si la fuite en avant continue, ce sera la dilution.** Une dilution qui ne sera pas simplement politique, parce que, de leur côté, les problèmes posés par le fonctionnement du grand espace économique à 27 deviendront plus compliqués : Ce sont les égoïsmes nationaux qui reviennent, les arbitrages de plus en plus difficiles, petits et grands qui s'opposent, les rancœurs qui s'additionnent. Autrement dit, la dilution ne nous amènera même pas à un vaste espace économique qui fonctionne bien, comme l'accepteraient certains.

Ou bien, il y aura une crise, mais de toute manière la fuite en avant, si nous ne maîtrisons pas les phénomènes actuels, nous conduit soit à la dilution pure et simple, à la satisfaction secrète de certains, soit à des difficultés même pour faire fonctionner ce qui pourrait être le minimum, le grand espace économique.

J'en tire une conclusion simple, **les ambitions affichées par le Traité de Maastricht**, déjà excessives pour les Douze me semblait-il à l'époque, ces ambitions **ne peuvent en aucun cas être à la base du contrat de mariage de la Grande Europe.** Il vaudrait même mieux dire toute de suite que l'on a des ambitions plus modestes, mais plus réalistes et, à partir de là, montrer qu'il s'agit d'une approche positive et non pas d'une approche de résignation.

Avant de parler du compromis possible entre la méthode intergouvernementale et la méthode communautaire - c'est la grande question d'aujourd'hui - je voudrais vous proposer une méthode de travail intellectuellement plus audacieuse : **Une distinction entre une approche géopolitique et une approche politique.**

L'approche géopolitique, dans cette perspective de l'Europe, est liée à la mondialisation. Pourquoi ne pas considérer comme une tâche historique la création **d'un grand ensemble économique dont le fonctionnement s'avèrerait comme exemplaire** par la combinaison du libre échange et des législations indispensables. Cette mondialisation en cours, dont on ne peut pas prévoir toutes les issues, je la vois comme un jeu de patience à l'intérieur duquel il y a, comme dans un puzzle, des pièces. Et les pièces européennes, faute d'une révolution intellectuelle, politique qui amènerait à créer du jour au lendemain les grandes organisations internationales capables de gérer le

monde, donneraient l'exemple de ce que pourrait être un équilibre entre le jeu des marchés et un certain capitalisme d'un côté et les régulations nécessaires de l'autre. En faisant cela, l'Europe serait fidèle à l'essentiel de son trésor, car échanger librement, non seulement, les biens, les services, les capitaux, mais aussi permettre aux hommes de circuler librement, d'aller travailler ailleurs, c'est déjà une valeur qui renforce la compréhension mutuelle.

A partir de là beaucoup de choses sont possibles sur le plan culturel, sur le plan affectif et sur d'autres encore, sans que les institutions s'en mêlent. **Elargir l'Europe, c'est d'abord lui fixer des objectifs qui soient à sa mesure**, mais dont l'ambition est nouvelle à cause du phénomène de la mondialisation.

Imaginez qu'en 2010, alors que rien ne sera résolu sur le rôle respectif des Nations Unies, des organismes de Bretton-Woods, du BIT, ou de l'OMC, imaginez que cette Grande Europe donne l'exemple d'un espace qui combinerait les forces du marché et l'indispensable régulation, et qu'elle soit une source d'idées pour le monde de demain ! Bien entendu, ce grand espace économique pourrait s'accompagner de quelques politiques communes, les unes indispensables pour mettre les pays à niveau, les autres au mieux des possibilités.

Voilà pour cette approche géopolitique dont l'ambition est grande, à cause des problèmes que pose la mondialisation, et que je distingue de l'approche politique avec les problèmes qui ne sont pas près d'être résolus. - On peut se faire plaisir, en faisant un article sur tel ou tel sujet. Moi-même je me suis fait plaisir en proposant un Conseil de sécurité économique que je considère comme utile. Mais ce n'est qu'un pas, personne ne peut faire la révolution conceptuelle et institutionnelle au niveau mondial.

Ce que j'appelle l'approche politique serait fidèle à un double objectif : à l'aspiration des Pères fondateurs dont j'ai déjà parlé à propos d'une paix à travers le pardon et la promesse, mais aussi **au besoin de capacité politique**.

On n'insiste jamais assez dans les ouvrages consacrés à l'Europe sur l'angoisse qu'avaient les Pères de l'Europe à l'idée que celle-ci soit marginalisée par l'Histoire. Ils voyaient bien venir le triomphe des Etats-Unis, la montée des pays asiatiques, la décolonisation, les nécessités de la reconstruction. Ils avaient donc cette angoisse, et je pourrais citer tout un florilège de déclarations dans ce sens. Notons au passage que c'est à ce besoin de capacité politique que répond l'initiative franco-britannique sur les forces de projection.

**Cette capacité politique de l'Europe est aussi un des legs de l'Histoire.** Cela impose de savoir ce que nous voulons. A l'évidence, un grand espace économique entraîne certaines contraintes mais elles sont moins grandes que celles qu'impose **la volonté de jouer un rôle dans le monde**, non seulement sous forme de grands discours mais en défendant des solutions concrètes, et en intervenant s'il le faut, quitte à risquer la vie de certains de nos compatriotes.

Si c'est cela que nous voulons, il faut se fixer **cinq objectifs essentiels** :

1 - **Réussir l'Union économique et monétaire** dont les débuts - je le répète inlassablement - sont laborieux d'un certain côté, encourageants de l'autre. Mais il y a déséquilibre entre la branche monétaire et la branche économique : le pilier monétaire, le pilier économique, c'est contraire au Traité et c'est contraire à l'esprit des travaux préparatoires qui ont été menés.

2 - **Expérimenter des actions communes de politique étrangère.** Je dis bien des actions communes - je ne dis pas une politique étrangère unique à laquelle je ne crois pas - avec l'appui précisément de la force de projection, et avec tous les atouts dans la même main. L'Europe ne peut mener une action de politique étrangère que si celui qui la conduit a dans les mains la force militaire, la capacité diplomatique, les atouts économiques, financiers ou autres. Or ce n'est pas le cas actuellement et il

reste à démontrer que l'introduction de Monsieur PESC y remédiera. Pour l'instant, se prononcer serait téméraire mais ce ne sera pas facile, croyez-le.

3 - **Créer un espace de sécurité pour les citoyens.** Elisabeth Guigou y travaille. Pour ma part, je dirai aujourd'hui que cette question de sécurité déborde la lutte contre la criminalité et la paix civile. Elle porte plus sur la sécurité par rapport à notre environnement naturel et sur la sécurité par rapport à la qualité des aliments.

4 - **Faire participer ces mêmes citoyens à ce projet politique.** Cette attente des citoyens est difficile à prendre en compte, mais on ne s'en sortira pas avec un débat élitiste, en disant que les gens n'y comprennent rien. Les gens sont tout à fait prêts à affronter le débat.

5 - **Assurer un équilibre qui n'existe pas aujourd'hui, entre notre Est et notre Sud.** La politique euro-méditerranéenne doit faire l'objet d'une réévaluation et les relations avec l'Afrique doivent rester dans nos priorités. Je m'arrêterai sur ces cinq points. La question de l'équilibre entre l'Est, où nous allons nous élargir et le Sud c'est quand même un élément fondamental de la réussite du processus.

Pour réaliser cela, la formule du Traité d'Amsterdam, même améliorée ne suffira pas. **Les coopérations renforcées sont une fausse solution** et même si on supprime le droit qu'a un pays d'opposer son veto à une coopération renforcée je crois que nous allons vers un self-service.

Pourquoi six pays ne se mettraient-ils pas d'accord sur l'impôt sur les sociétés ? Pourquoi neuf pays ne s'entendraient-ils pas sur des règles plus sévères sur l'environnement ? Non, ce qui compte c'est la petite lumière dont j'ai parlé tout à l'heure. Il faut savoir si elle est toujours là ; si le trésor est utilisé, ou s'il est définitivement enfoui. Il faut bien voir aussi que des coopérations renforcées, utilisées à tort et à travers, mineraient *l'affectio societatis*.

Donc, pour moi, la formule la plus séduisante, même si on peut contester son réalisme, demeure **la création d'une avant-garde**. Est-ce trop tard comme disent certains ? C'est une question que je me pose à moi-même et je ne peux pas terminer cet exposé sans poser modestement la question : est-ce encore possible aujourd'hui ?

Il faut dire quelques mots sur les institutions, puisque, à certains moments, on a pris l'habitude de chercher une réponse institutionnelle à un problème politique. Parfois, ça marche, parfois, ça ne marche pas. Le Traité de Maastricht avait esquissé un compromis entre la méthode intergouvernementale et la méthode communautaire. Compte tenu du mauvais fonctionnement des institutions communautaires, j'entends beaucoup d'excellences me dire que l'avenir est à la méthode intergouvernementale. Je voudrais simplement que l'on n'oublie pas les limites de cette méthode et c'est pour cela que j'ai intitulé ma dernière question : **quel compromis entre méthode intergouvernementale et méthode communautaire ?** Je ne prétends pas que la méthode communautaire puisse être appliquée à 100% pour résoudre nos problèmes. Mais il faut trouver un bon compromis.

Avant d'aller plus loin dans l'esquisse d'un compromis il est indispensable de resituer la méthode communautaire. Cette méthode, elle repose sur le fameux triangle institutionnel plus la Cour de Justice. C'est aussi la théorie de l'engrenage, bien utilisée pour le marché unique et l'UEM, mais qui ne va pas plus loin.

Si je passe en revue les institutions, et si je commence par **le Parlement européen**, je dirai brutalement qu'il lui faut **cesser de penser qu'il va continuer à conquérir du pouvoir par le grignotage**. Nous ne sommes pas dans le cas d'un parlement national naissant en face d'un monarque du XVIIIème siècle. Il faut arrêter ce jeu qui ne mène à rien. Deuxièmement, même s'il n'y a qu'une minorité de parlementaires qui y croient, il faut aussi arrêter la tentation du tir au pigeon. A t-on pensé que sur 100% des dysfonctionnement de l'Union Européenne, 90 % étaient imputables aux Etats ? Ce qu'une bonne coopération entre la Cour des Comptes européenne et les Cours des Comptes

nationales, pourrait régler. **La Commission ne doit pas servir de bouc émissaire.** Même si l'an dernier il y avait peut-être des raisons de le faire, il faut arrêter ce jeu.

Le Parlement européen - c'est difficile – doit donc s'affirmer comme le médiateur indispensable entre les autorités européennes et les citoyens. Dans quelle mesure vaudrait-il mieux faire intervenir les parlements nationaux ? La question est posée. Elle n'est pas simple, surtout dans un pays comme la France où on confond trop facilement les deux règles différentes qui s'appliquent en Europe : le gouvernement joue les intérêts de la France, représente la France et est responsable devant le Parlement national et puis il y a les problèmes qui sont de compétence européenne et qui relèvent alors du Parlement européen.

Quant au **Conseil des ministres**, franchement, qui peut croire à la validité de la réforme détaillée qui figure en annexe des conclusions d'Helsinki ? Le seul usage que l'on puisse faire de ce papier ce serait de le confier à Woody Allen pour qu'il en fasse un film ! Il faut **retrouver les vertus d'un vrai Conseil des affaires générales**. Je me rappelle le temps où madame Thatcher était là, avec Sir Geoffrey Howe, qui était un homme plein de bon sens et qui disait : « *Ce conseil des ministres des affaires générales, c'est une famille : on se dispute, mais on sait que nous avons une obligation de résultat et qu'on ne doit pas détruire la famille* » Et bien, cet esprit n'existe plus, c'est pourquoi, me semble-t-il, il faut **une réforme beaucoup plus radicale**. Pour ma part, j'ai proposé que les ministres des Affaires européennes, avec le mandat de leur gouvernement, se réunissent tous les quinze jours à Bruxelles et fixent les priorités.

Puis-je vous retenir deux minutes encore sur cette question qui paraît parfois oiseuse, ou secondaire : Sauf lorsqu'une proposition est faite dans le cadre intergouvernemental, comment cela se passe-t-il actuellement ? Prenons la méthode communautaire : la Commission propose une initiative, fait une proposition et fait aussitôt une conférence de presse, c'est normal. Ce texte va chez les représentants permanents. Neuf fois sur dix les représentants permanents opinent que la question est trop importante, pour qu'ils la traitent directement, et l'envoient aux ministres qui, à leur tour désignent des amis de la famille ou je ne sais quels représentants personnels pour en traiter. Donc, la proposition de la Commission, dont les citoyens ont peut-être entendu parler, disparaît dans la mer comme le *Yellow Submarine* et n'en ressort que six mois plus tard, lorsque le COREPER transmet un texte au Conseil des ministres. Lequel à son tour dit : « Très intéressant », félicite la Commission, félicite la présidence et confie le texte à des représentants personnels. Et c'est à nouveau le *Yellow Submarine* pendant six mois.

A l'échelon national, les choses vont plus vite : une fois annoncé un projet, au cours des mois qui suivent, ou bien ce projet est enterré, ou il suit sa vie propre devant le Parlement et les autres institutions compétentes. Au niveau européen, reste donc à résoudre ce problème simple qui consiste à ce que **le Conseil des affaires générales, tous les quinze jours, avec le président et le vice-président de la Commission, décide de ce qui est prioritaire, et de ce qui l'est moins et fasse la part de ce qui relève de la subsidiarité**. Parce qu'il faut bien voir que, pour certains, réaliser un marché unique fondé sur les quatre libertés entraîne des problèmes de toute nature : culture, environnement, sécurité sociale et tout le reste... Non ! C'est une sorte de machine aveugle qui happe tous les problèmes. A partir de ce moment là, comment les citoyens ne seraient-ils pas contre cette Europe, dont personne ne connaît les limites ?

Il faut donc appliquer la subsidiarité et, quand il le faut trancher : - Ce texte n'est pas du ressort européen ou ce texte est secondaire, nous n'en parlerons pas. **Il faut simplifier, simplifier, simplifier...**

Pour **la Commission**, qui est au travail actuellement, je vois quatre règles d'or :

- 1 - la capacité d'innover et de proposer,
- 2 - la capacité de trouver des bons compromis entre les pays, ce qui rend la Commission utile, plus crédible et plus forte dans ses propositions. - Pensez au nombre de fois où, dans un Conseil européen, on s'adresse au président de la Commission pour lui demander s'il a une solution - La Commission ne doit pas regarder les choses de haut, en croyant qu'elle détient une sorte de monopole, de droit divin, elle doit aussi se compromettre avec des gouvernements et les aider à trouver les solutions,
- 3 - la collégialité,
- 4 - la flexibilité.

C'est ce que disait Elisabeth Guigou : il faut **distinguer entre les tâches de conception, les tâches de contrôle et les tâches d'exécution**. Pour les tâches d'exécution, des agences sont indispensables, ce qui suppose un contrôle à deux niveaux, les agences étant contrôlées par la Commission elle-même responsable devant la Cour des Comptes et devant le Parlement.

Lorsque toutes ces conditions sont remplies, le triangle institutionnel peut fonctionner utilement et gérer le grand ensemble géopolitique dont je vous parlais tout à l'heure, en combinant le jeu du marché et la régulation indispensable, tandis que la Cour de justice joue aussi un rôle très positif. Simplement, dans ce grand ensemble géopolitique aux ambitions diminuées, le rôle de la Commission sera plus fort que dans l'ensemble proprement politique de l'avant-garde.

Quant à **cette avant-garde, fondée sur la cohérence et la cohésion** - avec la question préjudicielle : est-ce encore possible ? – **je crois qu'elle devrait avoir ses propres institutions**. Il ne faut pas écarter ce scénario en fonction des évolutions à venir. Cette avant-garde peut être le produit d'une crise, ou d'une longue période de stagnation. Elle ne sortira pas du corps réduit constitué par l'Union économique et monétaire, elle impliquera l'initiative de deux ou trois pays revenant aux sources et, à ce moment là, la réforme sera possible. Pour cet ensemble politique, **je reste fidèle à l'idée d'une Fédération d'Etats nations** car je ne crois pas à la disparition des Etats nations. C'est un point de divergence avec ceux qui se sont battus pour l'Europe avant guerre et pendant la guerre. Deuxième raison de choisir la Fédération : **On saura qui fait quoi**. Les choses n'en seront que plus claires et les citoyens connaîtront les responsabilités des uns et des autres.

Pour conclure , je le répète: - Est-ce trop tard ? A supposer que l'on soit d'accord sur mon analyse et sur ma proposition.

Au lieu de se laisser entraîner par les galets au fil de l'eau, a-t-on bien réfléchi à la force de la méthode communautaire durant ce demi-siècle ? Comment faire la part entre le réalisme et la résignation chez les dirigeants européens ? Certains, à qui j'ai parlé de ces notions m'ont dit : « *Ce n'est pas réaliste* ». D'autres m'ont paru résignés, comme le suggérait hier l'interview du secrétaire d'Etat portugais à Libération.

L'expérience de cinquante années est pourtant riche d'enseignements. La méthode ne doit pas pour autant être considérée comme une sorte de passage absolument obligatoire, mais il faut toujours s'y référer, car ce n'est pas seulement un système institutionnel ou le bon usage de l'effet d'engrenage. **La méthode communautaire, si je la relie au trésor qui est caché dedans, c'est à la fois, une vision à long terme, une conviction , mais aussi – si j'en juge par l'expérience que j'ai des vrais acteurs, des vrais décideurs - beaucoup de cœur, et enfin un indispensable pragmatisme**. Mais laissez moi vous dire que si par euro-réalisme, on devait s'en tenir aujourd'hui au seul pragmatisme, alors je crains que l'évolution de la construction européenne ne relève davantage d'un réflexe pavlovien que d'un projet véritable.